

Organisation commune du marché vitivinicole

2007/0138(CNS) - 16/07/2007

Suite à la présentation de la proposition adoptée par la Commission, les délégations ont exprimé un premier avis sur les grandes questions qui, selon eux, doivent être approfondies lors de la négociation à venir sur la réforme du secteur vitivinicole.

Si l'ensemble des délégations a pu souscrire à la nécessité d'une réforme en profondeur du secteur et aux objectifs annoncés pour une telle réforme, des divergences sont apparues quant aux moyens proposés pour rencontrer lesdits objectifs. La présidence a invité le Comité spécial Agriculture à continuer ses travaux préparatoires afin de parvenir à un accord politique, dans un esprit constructif.